

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

L'inscription d'un sportif dans un des pôles sera assortie d'une participation financière de la FFTDA, destinée à couvrir tout ou partie des frais de la pension globale.

Pour l'INSEP, le coût de la pension restant à charge des athlètes sera comprise de 0% à 50%, en fonction des résultats obtenus.

Pour les pôles relève, le coût de la pension restant à charge des athlètes s'élèvera à 3 000€.

Plusieurs aides financières peuvent être sollicitées pour permettre aux athlètes d'entrer en pôle auprès de :

- La Direction Régionale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale (future DRAJES)
- La Direction Départementale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale
- Le Conseil Régional et départemental
- Les collectivités locales
- Le club



99% DES SPORTIFS MEMBRES DES POLES FRANCE ONT OBTENUS LEUR BAC.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Tout(e) licencié(e) FFTDA, né(e) entre 2004 et 2007 pour les pôles Relève (CNSD de Fontainebleau, CREPS de Strasbourg et d'Aix en Provence) et avant pour le pôle France INSEP, inscrit(e) dans une pratique compétitive et justifiant d'un réel potentiel.

COMMENT CANDIDATER ?

La clôture des inscriptions est fixée au 23 avril 2020. Le dossier est à renvoyer par mail à assistante.dtn@fftda.fr



NOS STRUCTURES D'ENTRAINEMENT DE HAUT NIVEAU

INSEP PARIS - CNSD FONTAINEBLEAU - CREPS DE STRASBOURG - CREPS D'AIX EN PROVENCE

*Mène en parallèle tes études
et ton projet de performance sportive*



S'ENGAGER DANS LE HAUT NIVEAU



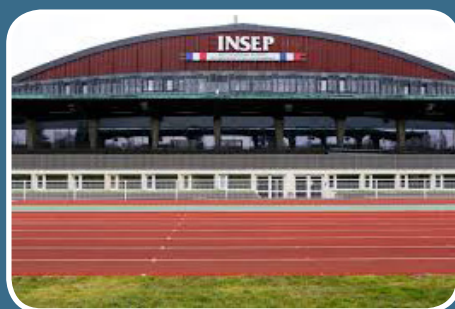
« 100% DES
MÉDAILLÉS
OLYMPIQUES
FRANÇAIS
SENIORS
ONT ÉTÉ
MEMBRES
DES PÔLES
FRANCE »



POLE FRANCE SENIORS

INSEP A PARIS

Collectif de sportifs
seniors confirmés ou en devenir



POLE FRANCE RELEVÉ

CNSD A FONTAINEBLEAU

Collectif de sportifs
cadets et juniors



POLE FRANCE RELEVÉ

CREPS A STRASBOURG

Collectif de sportifs cadets et juniors



POLE FRANCE RELEVÉ

CREPS A AIX EN PROVENCE

Collectif de sportifs cadets et juniors



OBJECTIF :

ALIMENTER LES ÉQUIPES DE FRANCE SENIORS ET JEUNES
EN PRÉPARANT LES SPORTIFS CONFIRMÉS OU À FORT POTENTIEL
POUR LES ÉVÉNEMENTS DE RÉFÉRENCE SANS METTRE EN PÉRIL LEUR PARCOURS DE FORMATION

LES CONDITIONS D'ACCUEIL, D'ENCADREMENT ET DE PRISE EN CHARGE

Implantés au cœur de l'INSEP, du CNSD de Fontainebleau et des CREPS de Strasbourg et d'Aix en Provence, nos structures garantissent des conditions nécessaires à la réussite des projets scolaires et sportifs des athlètes. Nos sportifs bénéficient d'un accompagnement individualisé efficace : équipe d'entraîneurs, équipe du suivi scolaire, équipe médicale, surveillance d'internat, hébergement de qualité.

L'ENCADREMENT :

La mission des entraîneurs est de développer le potentiel de chaque sportif de manière optimum.

L'encadrement individualise les entraînements en fonction de l'âge, de la maturité, de l'expérience, du niveau de pratique pour permettre à chacun de trouver le maximum d'outils techniques, tactiques et physiques lui permettant d'assurer une progression continue.



LE PROGRAMME SPORTIF :

Les athlètes sont préparés pour les événements de références seniors, espoirs, juniors et cadets. Le rythme de vie est soutenu entre les heures de cours et l'entraînement quotidien voir biquotidien. Cela peut représenter environ 12 à 16 heures d'entraînement hebdomadaire. Des stages et compétitions internationaux seront également proposés.

Nos structures mettent à disposition des installations de qualité : salle de taekwondo ; salles de musculation ; salle de préparation physique ; gymnases et terrains ; service médical.

Cette unité de lieu garantie de bonnes conditions d'entraînement.

LE SUIVI MÉDICAL :

La proximité des unités médicales permet aux sportifs de bénéficier d'un accompagnement rapide et efficace. Les services médicaux assurent le suivi médical et sportif des athlètes : suivi médical réglementaire obligatoire, prévention des traumatismes, suivi diététique, psychologique et orientation vers des soins spécifiques. Il contribue également au processus général d'optimisation de la performance.



L'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET LE SUIVI SOCIO-PROFESSIONNEL :

En partenariat avec les établissements scolaires, instituts de formation, nos athlètes suivent les cours du cycle secondaire avec des horaires aménagés afin de concilier études et entraînements. Les parcours postbac sont étudiés au cas par cas.

